



c/o Markus Henn, Lasdehner Str. 30, 10243 Berlin
www.attac.org – aquattac@web.de

AQUATTAC, c/o Markus Henn, Lasdehner Str. 30, 10243 Berlin

MEP Bernadette VERGNAUD

Parlement Européen
Rue Wiertz, ASP 07F343
B-1047 Bruxelles

Veillez à ce que l'eau reste public – Observez la politique de l'eau de la Commission

Berlin, 16 juillet 2010

Chère Madame Vergnaud,

AQUATTAC est le réseau européen d'Attac chargé de l'eau. Notre objectif est d'assurer que l'eau soit un droit humain ainsi qu'un bien public qui ne doit pas être privatisé. Nous nous adressons à vous, membres de l'intergroupe parlementaire sur l'eau, car plusieurs déclarations de la Commission européenne nous inquiètent. Nous souhaitons attirer l'attention des membres du Parlement européen sur ces questions.

Premièrement, dans ses orientations politiques de septembre 2009, le président Barroso a écrit : « Nous pouvons faire davantage pour ouvrir le marché aux ... services environnementaux ». Cette formule pouvant impliquer l'inclusion du secteur de l'eau, nous avons écrit à M. Barroso pour obtenir des explications. Dans sa réponse du 27 janvier 2010, M. Barroso n'a fourni aucune clarification et, au lieu de cela, a demandé à M. Gammeltoft (chef d'unité à la DG Environnement) de nous expliquer le cadre légal de l'UE concernant les services de l'eau, ce qui ressemble bien à une tentative d'éviter tout débat ouvert sur ces questions importantes.

Deuxièmement, le commissaire en charge du marché intérieur et des services, Michel Barnier a affirmé lors de son intervention devant le Parlement Européen du 13 janvier 2010 en réponse à une question du MPE Rühle qui lui demandait s'il envisageait d'inclure l'eau dans son initiative législative sur les concessions : « Je ne vois pas, ... sous réserve d'aller un peu plus loin dans ma réflexion, pourquoi je ferais un traitement différent de la question de l'eau sur les concessions, éventuellement, ou sur la question des déchets ou de l'assainissement. » Le Parlement a récemment voté le dernier rapport du Comité chargé du marché intérieur sur les achats publics, qui rejette explicitement l'idée de développer une nouvelle initiative législative sur les concessions. Cependant, nous avons entendu dire que la Commission a toujours l'intention de soutenir cette initiative douteuse, fomentée principalement par certaines compagnies des eaux françaises.

Troisièmement – et ce n'est pas le moins inquiétant –, le porte-parole de la Commission, Joe Hennon, lors de sa présentation du dernier rapport de la Commission sur la pénurie d'eau et les sécheresses en Europe (18 mai 2010) a déclaré : « Nous considérons que l'eau est une marchandise comme tout autre chose ». Cela est non seulement en contradiction avec la directive cadre sur l'eau de l'UE mais également rien de moins qu'une affirmation scandaleuse. Il s'agit soit

d'une erreur commise par une personne mal renseignée dans ce domaine politique, soit du signe que la Commission a décidé d'ignorer que l'eau est un produit particulier.

Le Parlement européen a souvent joué un rôle positif et progressiste dans la protection de l'eau en tant que bien public et contre sa libéralisation. Nous espérons, par conséquent, que vous observerez avec vigilance les projets de la Commission et nous vous prions de :

Demander au président de la Commission, M. Barroso, et au commissaire en charge du marché intérieur, M. Barnier, de détailler leurs intentions en termes de politique pour le secteur de l'eau et de s'engager à ne pas poursuivre une initiative de privatisation de l'eau.

Veiller à ce que l'eau ne soit pas « un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel » (Directive cadre sur l'eau de l'UE).

Veiller à ce que les municipalités puissent gérer leurs propres services d'eau et d'eaux usées via leurs propres entreprises publiques ou des partenariats public-public sans adjudication publique de concessions.

Veiller à ce que tous les opérateurs européens des services de l'eau et de l'assainissement remplissent leurs obligations de service au public de manière durable, sans se préoccuper de rémunération à court terme des actionnaires.

Veiller à ce que l'UE cesse de promouvoir des partenariats public-privé coûteux et non transparents et fournisse plutôt un espace politique pour des approches moins coûteuses et plus responsables telles que des partenariats public-public.

Veiller à ce que le lobbying des entreprises privées, y compris au sein de l'intergroupe Eau du PE, ne remette pas en cause la politique de l'eau de l'UE en accordant la priorité aux objectifs commerciaux au détriment des exigences environnementales et sociales.

Nous espérons que vous vous sentirez vous aussi concernés par ces signaux inquiétants que nous envoient les projets politiques de la Commission. Nous serions en outre ravis d'entendre votre avis sur ces sujets. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Sincères salutations,

Markus Henn
(au nom de *AQUATTAC*)